# BEAUTÉS VITALESAppel à projets transdisciplinaires

La Chaire Beauté.s de l’Université PSL apporte son soutien à la mise en œuvre de projets dédiés à des approches prospectives, innovantes et transdisciplinaires autour de la notion de beauté.

En cohérence avec la diversité scientifique présente au sein de PSL, la Chaire Beauté.s apportera son soutien financier à 2 ou 3 projets de recherche collectifs en cours d’élaboration qui développent une réflexion articulée autour des enjeux de beauté et de vie.

Le projet devra décliner par son inventivité et sa singularité une conception de la beauté à même de dialectiser les défis auxquels nous serons confrontés dans le futur, et d’ainsi articuler projection esthétique et enjeux éthiques, technologiques, écologiques et culturels.

A partir de la problématique de la beauté vitale, les projets pourront aborder plus spécifiquement les sous-thèmes suivants : beauté et écologie ; beauté et soin ; beauté et innovation ; beauté et actualités sociétales.

**Critères de sélection**

L’évaluation et la sélection des projets seront assurées par un comité scientifique *ad hoc* et porteront principalement :

* Sur leur dimension collaborative et transdisciplinaire, mettant en jeu des petites équipes de 3-6 personnes (dont le chef de projet est statutaire dans une institution de recherche ou un établissement d’enseignement supérieur en France ou à l’étranger, les autres membres pouvant être doctorant, post-doctorant ou chercheur sans affiliation), nouvellement constituées autour de la thématique « Beautés vitales ».
* Sur l’originalité de la problématique et de la démarche prêtant une attention particulière aux dimensions transdisciplinaires et internationales des projets, ainsi qu’à l'invention de formes nouvelles et de dispositifs hybrides.
* Sur la dimension prospective de la démarche, sa capacité à inventer de nouveaux paradigmes pour penser la beauté, et son inscription dans le champ des réflexions contemporaines.
* Sur l’objectif de réalisation du projet et sur sa faisabilité dans le temps imparti : expérimentations, livrables, événements, colloques, etc.
* Ces projets pluridisciplinaires et collectifs auront pour ambition d’enclencher une réflexion internationale et seront évalués en fonction de leur capacité à initier des dynamiques intégratives de recherche.
* Les projets déjà cofinancés seront valorisés.

Les dossiers de candidature seront évalués par le comité de pilotage de la Chaire Beauté.s, éventuellement accompagné d'un expert, si cela s'avère nécessaire.

**Modalités pratiques et financières**

* Les projets débuteront au mois de juin 2024. Ils seront financés sur dix-huit mois consécutifs à hauteur de 20 000€ minimum et 80 000 euros maximum.
* Le soutien porte sur les différents types de dépenses liés aux activités du projet (investissements matériels, frais de déplacement, hébergement, restauration, logistique des événements, invitation de chercheurs étrangers, réalisations de livrables,…), à l’exception des frais de personnel et des rémunérations.

**Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

* Description détaillée du projet (5000 mots maximum) comprenant la problématique, la méthodologie et les objectifs du projet.
* CV détaillés et actualisés du chef de projet et des membres de l’équipe
* Bibliographie liée au projet.
* Budget prévisionnel avec calendrier précis

Le dépôt de candidature se fait à l’adresse suivante : chaire.beautes@psl.eu

Les dossiers de candidature sont à envoyer **avant le 30 avril 2024 à 23h59, heure de Paris.**

Aucun dossier de candidature incomplet ne pourra être pris en compte.

**Calendrier**

|  |  |
| --- | --- |
| **Dates** | **Etapes** |
| Ouverture de l’appel | **6 novembre 2023** |
| Date limite de dépôt  | **30 avril 2024** (à 23h59, heure de Paris)- à adresser à  chaire.beautes@psl.eu - aucun document ne sera accepté hors délais |
| Diffusion des résultats  | **15 juin 2024** |
| Versement financier | **1er juillet 2024 jusqu’au 31 décembre 2025** |
| Semestre de restitution  | **à partir du 31 décembre 2025** |

**Budget prévisionnel (modèle indicatif)**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Montant (en euros)** |
| **Budget total prévisionnel du projet** |  |
| **Financement demandé**  |  |
| **Budget prévisionnel du projet pour la première année**  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Dépenses**  | **Montant (TTC)** |
| **Fonctionnement** |  |
| ***Sous-total fonctionnement*** |  |
|
| **Equipement** |  |
| ***Sous-total équipement*** |  |
| **Déplacements** |  |
| ***Sous-total déplacement*** |  |
| **Production (ouvragre, exposition, colloque,etc.)** |  |
| ***Sous-total production (ouvragre, exposition, colloque,etc.)*** |  |
| **Total des dépenses prévisionnelles**  |  |

**Obligations du bénéficiaire**

Un rapport intermédiaire sera demandé à la fin de la première année. Les équipes s’engagent également à fournir un rapport final susceptible de donner lieu à une publication sous forme de *Working Paper*, d’article voire d’ouvrage final. En faisant acte de candidature, les porteurs de projet s’engagent, s’ils sont sélectionnés, à partager les conclusions de leurs travaux lors d’un ou plusieurs événements de la Chaire ainsi qu’à en produire une présentation succincte (en français et en anglais) accessible à un large public.

En matière de communication :

* Apposition du logo de l’Université PSL et de la Chaire Beauté.s sur l’ensemble des documents de communication.
* Mention du concours financier de la Chaire Beauté.s à l’occasion de toute communication écrite ou orale (programmes, affiches, actes, documents remis aux participants, articles).